



VILLE DE DOLE

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 14 mars 2022

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 32
Nombre de procurations : 03
Nombre de conseillers votants : 35
Date de convocation : 08 mars 2022
Date de publication : 21 mars 2022

Conseillers-ères présents-es :

M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
Mme Isabelle MANGIN, M. Mathieu BERTHAUD, Mme Sylvette MARCHAND, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, Mme Frédérique DRAY, M. Philippe JABOVISTE, Mme Maryline MIRAT, M. Alexandre DOUZENEL, M. Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Jean-Michel REBILLARD, Mme Blandine CRETIN-MAITENAZ, M. Patrice CERNELA, M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Patricia ANTOINE, M. Mohamed MBITEL, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, M. Hervé PRAT, Mme Laetitia JARROT-MERMET, M. Nicolas GOMET, M. Ako HAMDAOUI, M. Timothée DRUET, Mme Nadine HERRMANN

Référence

22.14.03.12

Commission

Aménagement et Urbanisme

Objet

Acquisition de locaux à
COOP'AGIR - Délibération
modificative

Secrétaire de séance

M. Timothée DRUET

Rapporteur

Mme Justine GRUET

Conseillers-ères absents-es ayant donné procuration :

M. Mathieu BERTHAUD à M. Alexandre DOUZENEL (DCM 22.14.03.01 à DCM 22.14.03.06)
M. Jean-Pierre CUINET à M. Jean-Baptiste GAGNOUX
Mme Laetitia CUSSEY à Mme Catherine DEMORTIER
Mme Christine MUGNIER à M. Jean-Pascal FICHÈRE

Conseillers-ères absents-es non représentés :

Mme Catherine DEMORTIER (DCM 22.14.03.18)

Par délibération n° 21.15.12.133 du 15 décembre 2021, le Conseil Municipal a délibéré favorablement sur l'acquisition de locaux à COOP'AGIR au prix de 90 000 €, il s'avère que c'est une erreur de retranscription des échanges intervenus : il y avait lieu de donner une valeur d'achat de 100 000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** l'acquisition à COOP'AGIR, située 15 avenue de Landon du lot n° 1, ainsi que des 500 millièmes des parties communes de la copropriété sise 8 rue de la Monnaie à Dole, cadastrée section BI n° 128 et 129,
- **PRÉCISE** que cette acquisition sera réalisée moyennant le prix de 100 000 € net vendeur,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les actes à intervenir et tout document y afférent.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire, Service Urbanisme
- COOP'AGIR-15 avenue de Landon-39100 DOLE
- Maître Emmanuel MOYSE-34 avenue de Northwich-39100 DOLE

Fait à Dole, le 14 mars 2022.

Pour extrait certifié conforme,

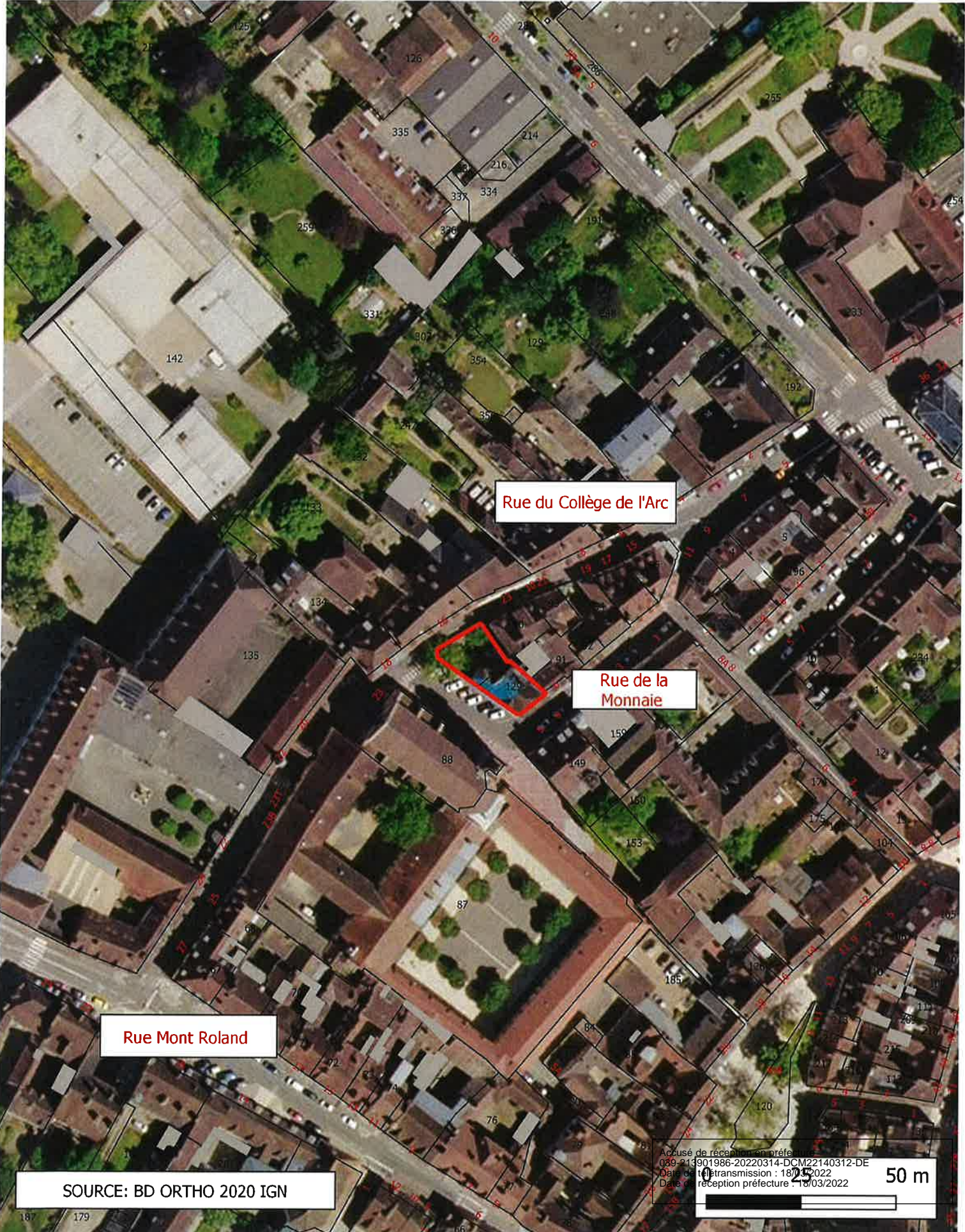
Le Maire

Jean-Baptiste GAGNOUX



Accusé de réception en préfecture
039-213901986-20220314-DCM22140312-DE
Date de télétransmission : 18/03/2022
Date de réception préfecture : 18/03/2022

Acquisition à COOP'AGIR



Rue du Collège de l'Arc

Rue de la Monnaie

Rue Mont Roland

SOURCE: BD ORTHO 2020 IGN

Accusé de réception en préfecture
039-213901986-20220314-DCM22140312-DE
Date de transmission : 18/03/2022
Date de réception préfecture : 18/03/2022

50 m